



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement**

Service Ressources Naturelles

Basse-Terre, le 28/09/21

Pôle Eau

Unité Police de l'Eau Prélèvement et Assainissement

Réf. :

Affaire suivie par : Véronique ALBERT-LOREDON

Sous-couvert du Chef du Service Ressources Naturelles

Vu et transmis

Daniel SERGENT

Objet : AUE – Extension du centre pénitentiaire de Baie-Mahault – Avis de l'unité PEPA

Le dossier relatif au projet d'extension du centre pénitentiaire de Baie-Mahault appelle de la part de l'unité PEPA l'observation suivante :

Le pétitionnaire déclare que les eaux usées seront acheminées vers le réseau collectif public.
En conséquence, il est nécessaire de fournir l'autorisation de raccordement, sans aucune réserve, signée de l'autorité compétente à savoir le SMGEAG, précisant les modalités de raccordement (point de raccordement, plans, date prévisionnelle, etc...)

Le mail d'Eau d'Excellence joint au dossier n'est pas une pièce officielle et n'engage pas le SMGEAG.

Véronique ALBERT-LOREDON



Technicienne de la Police de l'Eau